INSTRUCTIONS DE MONTAGE ET DE SERVICE

Séparateur à graisses KESSEL Euro ″G″ NG 1, 2 et 4 Pour pose enterrée

Séparateur à graisses ″G″ NG 1, 2 et 4 selon EN 1825-1 Pour pose enterrée

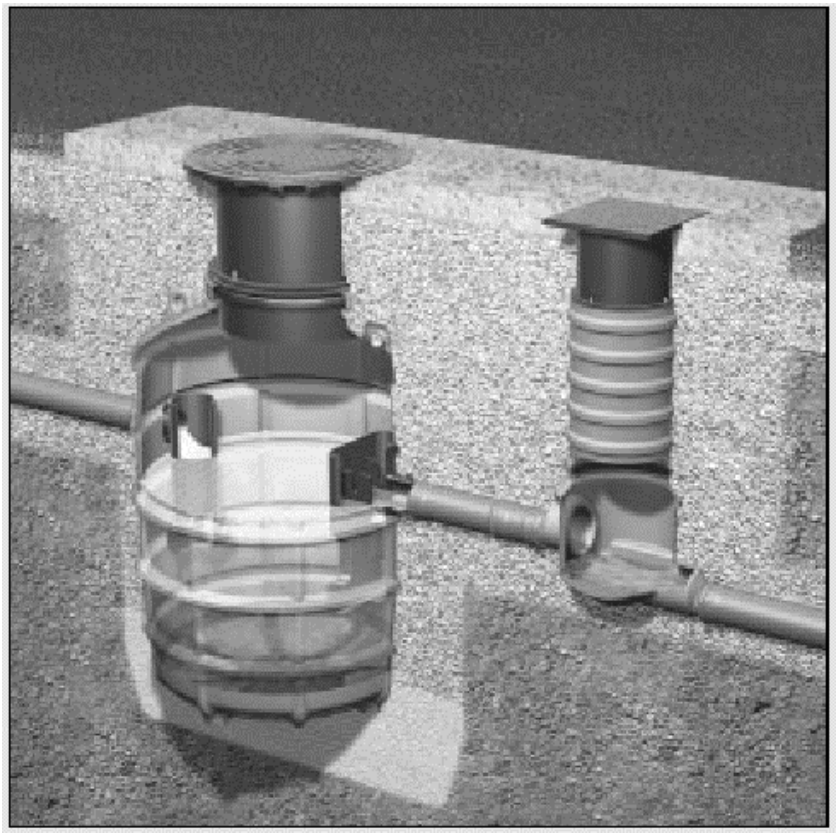

Avantages du produit

- Certifié selon la norme européenne 1825-1
- Montage facile et rapide
- Conception compact / poids réduit
- 100%de résistance aux acides gras aggressifs
- Transport facile
- Rehausse réglable en hauteur

☐ L'installation ☐ La mise en service ☐ L'initiation au fonctionnement du dispositif ont été effectuées par votre entreprise spécialisée: Nom / Signature Date Lieu	Cachet de l'entreprise spécialisée

Edition 11/00-HG

Référence: 010-635

Tout droit de modifications techniques réservé

KESSEL

Table des matières

1. Mesures de sécurité Page 3

2. Généralités

2.1 Application Page 4

2.2 Descriptif du séparateur Page 4

3. Installation

3.1 Installation Page 5

3.2 Test d'étanchéité Page 5

3.3 Notes Page 6

3.4. Illustration d'installation Page 7

3.5 Schémas pour les tailles NG 1, 2 et 4 Page 7

4. Mise en service

4.1. Mise en route Page 7

4.2. Branchement Page 7

4.3. Procès-verbal de remise Page 7

5. Evacuation Page 7

6. Maintenance Page 8

7. Pièces de rechange et accessoires Page 9

8. Garantie Page 10

9. Certificat Page 11

10. Procès-verbal de remise Page 12

1. Mesures de sécurité

Cher client,

Nous vous prions de lire et de suivre attentivement le mode d'emploi avant de mettre en service le séparateur à graisses KESSEL Standard.

Veuillez vérifier dès réception que l'équipement est arrivé chez vous en bon état. En cas de dommages causés lors du transport, veuillez observer les instructions du chapitre "Garantie".

Lors de l'installation, du fonctionnement, de l'entretien, ou de la réparation de l'appareil, il est recommandé d'observer les réglementations relatives à la prévention des accidents, les normes en vigueur: DIN ,EDF, ainsi que les directives et dispositions des entreprises locales d'exploitation et de distribution d'énergie.
Veuillez tenir compte du fait que le séparateur est construit pour des eaux ménagères d'une température d'alimentation ne dépassant pas les 60 °C maximum. De plus hautes températures auraient pour résultat d'endommager l'appareil.

l'accès au séparateur est absolument interdit !!!!!
Lors de l'évacuation, du nettoyage ou des travaux d'entretien de l'appareil il est conseillé d'utiliser, le cas échéant, le matériel approprié comme un escabeau ou autre...

Il est **interdit de fumer** à proximité du séparateur durant son fonctionnement, son entretien ou sa réparation, à cause de la formation éventuelle de méthane / biogazes.

Attention au risque de glissage !!!
Lors de l'évacuation, du nettoyage ou des travaux d'entretien, des graisses ainsi que de l'eau peuvent tomber sur le sol.

Local de travail:

- Accès interdit aux personnes non autorisées.
- Pour des raisons hygiéniques, pas de stockage de produits alimentaires.
- Les dimensions du local doivent être suffisamment grandes pour permettre une liberté et une facilité de mouvements autour du séparateur lors de son évacuation, nettoyage ou entretien.
- Les eaux d'égout peuvent contenir des bactéries. En cas de contact avec la peau, celle-ci doit être au plus vite nettoyée et désinfectée. Les vêtements souillés sont à retirer.

Ces mesures de sécurité sont à prendre en compte par tous les opérateurs ayant à travailler sur le séparateur.

2. Généralités

2.1 Application

L'introduction de graisses animales ou végétales dans le systéme public d'évacuation des eaux ou dans les cours d'eau est interdite. En effet, la graisse en refroidissant provoque le retrécissement de certaines canalisations et peuvent colmater les conduits d'évacuation.
De plus, la désagrégation des graisses entraine la formation d'acides gras, responsables des mauvaises odeurs et de la corrosion des conduits et systèmes d'évacuation du bâtiment. A ceci s'ajoute le fait que la graisse une fois solidifiée à la surface de l'eau empêche l'apport d'oxygène nécessaire aux cours d'eau et aux installations de purification.
La norme DIN 1986, section 1, exige la rétention des substances nocives. C'est pourquoi des séparateurs de graisses répondants à la norme DIN 4040 ou à la norme pr EN 1825 sont à installer.

2.2 Descriptif du séparateur

Les séparateurs a graisses KESSEL modèle G pour installation sous terre sont composés du séparateur de graisses en lui-même ainsi que d'un bassin de dépôt de boue intégré. Le séparateur est construit en Polyéthylène (PE).Les rehausses sont à base de plastique thermodurci ou de polypropylène. Grace à la surface lisse du polyéthylène, aucun revêtement supplémentaire n'est nécessaire.
Les séparateurs de graisses pour installation sous terre peuvent être enterrés à la profondeur souhaitée et sont disponibles sous différentes classes de couverture (A,B,D)
Les données techniques sont indiquées sur la plaque signalétique du séparateur ainsi que dans la page de description du séparateur à la fin de ce mode d'emploi.

3. Installation

Le séparateur de graisses KESSEL est livré en état de marche. Chaque réservoir est emballé séparemment sur une palette. Tous les accessoires de montage ainsi que les autres accessoires sont inclus sur les palettes ou, le cas échéant, dans les réservoirs. Avant de commencer à assembler le matériel, assurez vous qu'il n'ai subi aucuns dommages pendant le transport.
Les séparateurs à graisse KESSEL à installation sous terre doivent être installés en dehors des bâtiments, aussi près que possible des points d'évacuation. Il peut s'avérer nécessaire d' installer des lignes de raccordement allant des conduits d'alimentations au séparateur. Grâce à des réhausses téléscopiques, il est possible de déterminer la profondeur requise, pour une installation a l'abri du gel, l'ajustement adéquat aux conduits d'alimentation et d'écoulement (égouts). Les couvercles de classe A, B, D sont imperméables aux odeurs et sont conformes à la norme EN 124.

3.1 Installation

1. Pour garantir que toutes les pièces reposent sur toute leur surface, le sol de fondation doit être plan et horizontal. Ce dernier doit également être solide.
2. Placer le séparateur dans l'excavation prévue et le remplir d'eau jusqu'au bord.
3. Le remplissage de l'escavation devra être formé de matériaux grossier, granuleux, non cohérent tel que sable, gravier, etc... Celui-ci devra être versé et serré graduellement.

En cas d'installation dans une zone de passage de camion (couvercle de classe D), une dalle de béton armé est à poser comme couche de surface. Coffrage et armatures sont disponibles chez KESSEL.

4. Remplir l'excavation jusqu'aux conduits d'alimentation et de décharge, raccorder ceux-ci, puis continuer le remplissage
5. En cas de tuyaux de descente sur le côté d'arrivée, une conduite d'une longueur de 1 m. et d'une pente d'au moins 1:50 devra être installée. Afin d'établir la jonction entre les tuyaux et le conduit, deux tuyaux coudés de 45° chacun devront être i nstallés. (cf. Proposition d'installation)

De cette façon seront diminués:

- ✗ le risque de vidange par aspiration de siphons et de cloches anti-odeurs,
- ✗ l'entrée d'oxygène et ainsi la formation des mauvaises odeurs,
- ✗ la formation de mousse dans le séparateur.

6. La dernière couche de remplissage devra être constituéede gravier, serrés légèrements.
7. Ajuster précisement la rehausse à la position souhaitée et la fixer grâce à la bague de serrage et enfin sécuriser a l'aide des vis de serrage. Veiller à ce que l'accès aux conduits d'alimentation et de décharge soit garanti pour les travaux d'entretien futurs. Si la rehausse s'immerge trop profondément dans le réservoir, l'ajuster à la hauteur requise par sciage.
   Les pentes du sol, jusqu'a 5%, peuvent être compensées par l'inclinaison de la rehausse.

3.2 Test d'étanchéité de la rehausse

Installer le réservoir selon les instructions d'installation. Avant que la réhausse ne soit secouée ou bien que la couche de béton n'est été posée, il est nécessaire de contrôler l'étanchéité de la rehausse. Pour cels, il suffit de remplir le réservoir d'eau jusqu'au bord supérieur de la rehausse et contrôler les éventuelles inétanchéités.
En cas d'installation du séparateur en dessous du niveau local de refoulement, il est nécessaire d'installer en aval un poste de pompage conformément aux normes DIN 1986 et pr EN 1825, sauf si les status locaux sont différents.

➢Séparateur de graisses pour installation dans les eaux souterraines sur demande.

3.3 Note

Le séparateur de graisses “G” pour installations sous terre convient dans toute les situations d'installation ou:

- ✗des mauvaises odeurs n'ont pas d'importance pendant l'évacuation du séparateur
- ✗le tuyau d'aspiration du véhicule d'évacuation peut être introduit facilement.

3. Installation

3.4. Illustration d'installation (classe B, charge maximal 12,5 t)

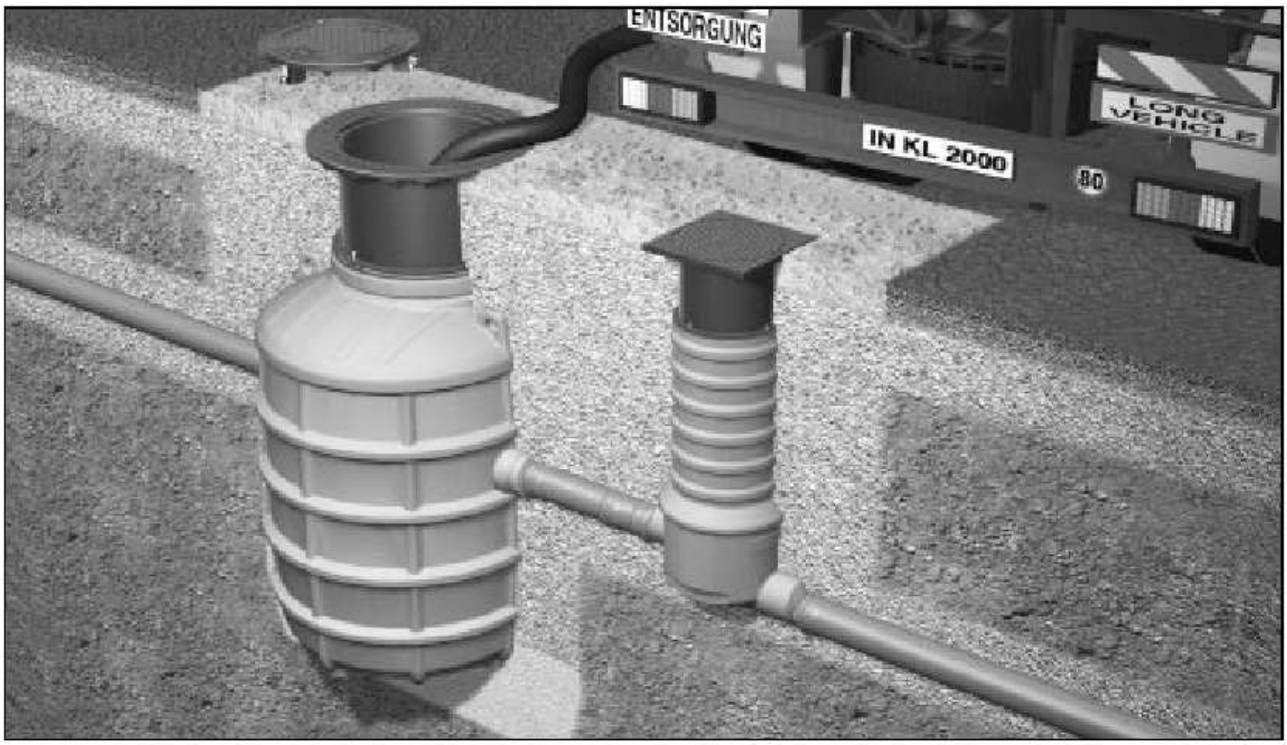

Modèle réprésenté: séparateur NG 2

3.5 Schéma pour les tailles NG 1, 2 et 4

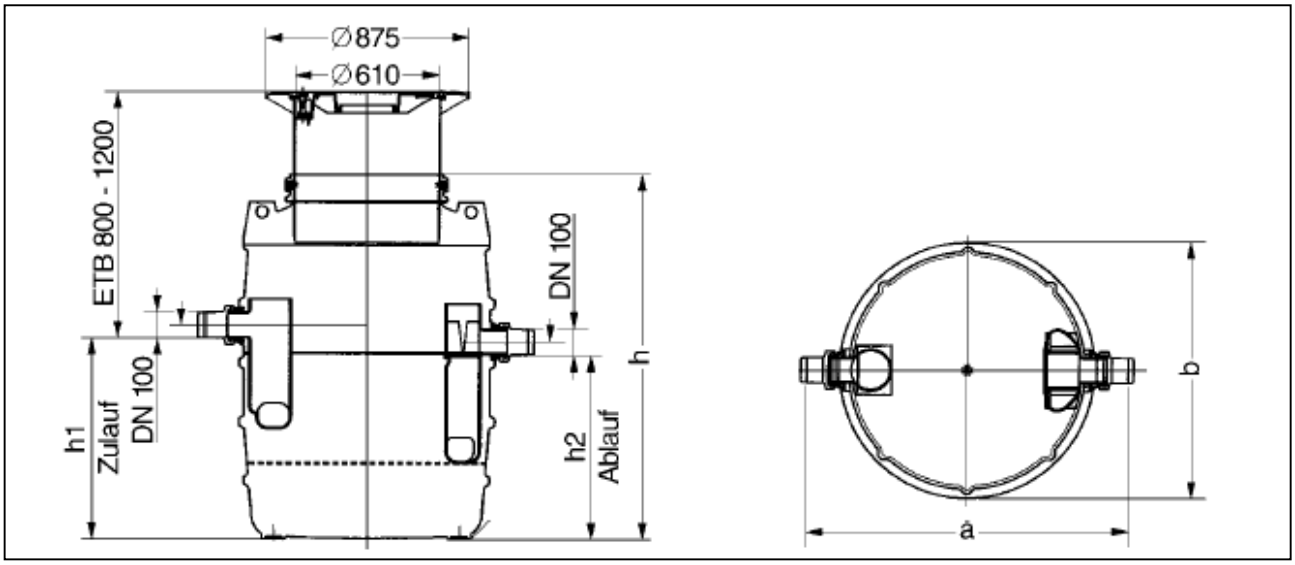

NG	DN	a	b	h	h1	h2	Volume			Poids env.
							Débourbeur	Séparateur	Stockage graisse	
1	100	1470	1100	1300	610	540	140 l	230 l	70 l	111 kg
2	100	1470	1100	1550	860	790	200 l	370 l	120 l	120 kg
3	100	1470	1100	1800	1110	1040	400 l	370 l	160 l	130 kg

4. Mise en service

4.1 Mise en route du séparateur

Avant de mettre le séparateur en service, veuillez suivre ces instructions:

- ✗Nettoyer le séparateur entièrement afin d'enlever toute matières solides, débris ou saletés ainsi que tout matériaux grossier.
- ✗Une fois propre, remplir le séparateur d'eau froide jusqu'à la rigole d'écoulement. (sauf dans le cas ou l'étanchéité des réservoirs a été vérifiée et l'eau non évacuée à la pompe).

4.2 Branchement du séparateur

En règle générale, la mise en route et le branchement du séparateur sont exécutées par un installateur. Elles peuvent toutefois être effectuées sur demande par un représentant de la compagnie KESSEL.

1) Les personnes suivantes devraient être présentes lors du branchement
   - ◆ Le représentant du maitre d'oeuvre
   - ◆ L'installateur sanitaire
2) La présence des personnes suivantes est recommandée
   - ◆ Opérateurs travaillant sur le séparateur
   - ◆ Un représentant de l'entreprise d'épuration des eaux usées
3) Préparation du branchement
   - • Les plomberies sanitaires doivent être installées
   - ◆ Le séparateur doit être mis en condition de marche, c-a-d remplis d'eau (cf. 4.1)
4) Branchement
   - ◆ Vérification du séparateur et des éventuels dommages ayant pu être causés lors du transport ou du montage. De même, contrôler les raccordement des conduits.
   - ◆ Informations sur l'évacuation (essorage)
   - ◆ Démonstration pratique des modes de manoeuvre possibles
5) Remise des modes d'installation et d'emploi
6) Établissement du procès-verbal de remise du séparateur

Après le branchement, le séparateur doit être mis en route.

4.3 Procès-verbal de remise du séparateur (voir Annexe)

5. Evacuation du séparateur

La première évacuation est à exécuter dans les 2 à 3 semaines après la mise en route.

➢ Intervalles d'évacuation
Selon la norme DIN V 4040-2, les séparateurs sont à évacuer tous les 15 jours, ou au minimum une fois par mois.
ATTENTION !!!! Un fonctionnement correct du séparateur ne peut être assuré que par le respect de cette norme. C'est pourquoi il est préférable de passer un contrat d'évacuation avec une entreprise spécialisée. La période idéale pour effectuer les travaux d'évacuation est lors du non-fonctionnement du séparateur. Ce dernier étant ouvert, de mauvaises odeurs sont à prévoir.

Procédure d'evacuation
Pour desserrer et détacher les vis et pour enlever et insérer le couvercle de regard, utiliser les clés inclues dans la livraison.

- Desserrer les vis. Enlever le couvercle de regard
- Évacuer le ramasse-boues et le réservoir du séparateur par le tuyau d'aspiration du véhicule d'évacuation
- Nettoyer les parois du réservoir, enlever des restes de graisse
- Remplir le réservoir d'eau.
- Nettoyer et contrôlerle joint du couvercle de regard (à remplacer si nécessaire).Enfin, verrouiller le couvercle de regard.

6. Maintenance

L'étanchéité du séparateur est à contrôler avant la première mise en marche et ensuite à intervalles réguliers.

1. Protection des surfaces.
   Les parois ainsi que les faces extérieures du séparateur sont à contrôler et à nettoyer lors de toute évacuation.
2. Le séparateur doit être contrôlé deux fois par an. Pour cela, le séparateur doit être évacué et nettoyé rigoureusement. Ne pas oublier de contrôler également l'état du ramasse-boues et du réservoir du séparateur '('interieur ***et*** extérieur).
3. Compte tenue du développement des dispositions et contrôles, il est recommandé aux opérateurs travaillant sur le séparateur de noter tous travaux et incidents concernants celui-ci. De plus, les preuves des différentes évacuations ayant été réalisées devront être gardées, par ex. dans un carnet de fonctionnement.

Observer les instructions suivantes:

- Les instructions de manoeuvre sont à laisser à proximité du séparateur.
- Le procédé d'évacuation doit être executé exactement suivant les instructions.
- Ne charger de l'évacuation du séparateur que des entreprises d'évacuation reconnues.

KESSEL se réserve le droit de toutes modifications techniques.

- Respecter les réglementations relatives à la prévention des accidents
- Il est **interdit de fumer** lors des diverses travaux liés au séparateur: l'ouverture de celui-ci pouvant entrainer la formation de biogazes.

7. Pièce de rechange et accessoires

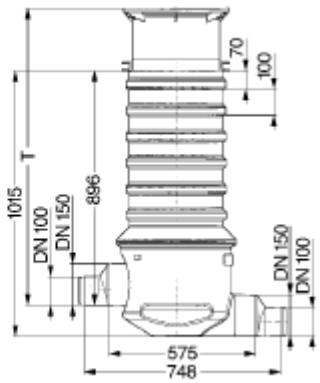

Puit de prélèvement en polyethylene DN 100 ou DN 150
pour pose enterrée.
Sortie et arrivée d'eau DN 100 et DN 150 d'après la norme DIN 19534, 400 mm de diamètre intérieur, partie supérieure ajustable avec anneau de serrage, couvercle disponible dans les classes A (1.5 tonnes), B (12.5 tonnes) and D (40.0 tonnes), anti-odeurs, verrouillable.

Fabricant - KESSEL

Profondeur arrivée d'eau T (mm)	Sortie/ Arrivée d'eau (DN)	Classes	Réf.
900-1300	100 / 150	Class A (1.5 t)	915880A
900-1300	100 / 150	Class B (12.5 t)	915880B
900-1300	100 / 150	Class D (40.0 t)	915880D

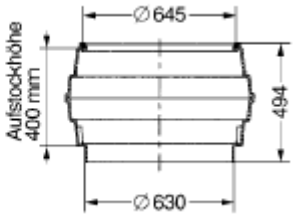

Extension en Polyethylene
S'adapte à tous les séparateurs à graisses et de fécule KESSEL pour installations sous terre. Hauteur de l'extension 400 mm, joint à lèvres compris.

Description	Réf.
Extension (400 mm)	917402

Couvercle

	Réf.
Couvercle de classe A (1.5 tonnes)	916801
Couvercle de classe B (12.5 tonnes)	916802
Couvercle de classe D (40.0 tonnes)	916803
Clé de retirage (du couvercle)	957595

Joint à lèvre KESSEL

	Réf.
Joint à lèvre	860116

8. Garantie

1. En cas de livraison endommagée ou de produit défectueux, la compagnie KESSEL se réserve le droit de choisir entre une réparation du produit ou de la livraison, ou l'envoi à la place d'un autre produit identique libre de tout défaut.
Si après la réparation, le produit tombe de nouveau en panne et/ou si il n'est plus économiquement acceptable, alors le client a le droit de résilier son contrat ou de demander une réduction de sa facture. Pour ce faire, la confirmation de défaut doit être signalée par écrit à Kessel immédiatement, dans le cas d'un défaut visible, ou sitôt après sa découverte dans le cas d'un défaut caché ou non facilement reconnaissable.
Pour toute réparation ou deuxième livraison, KESSEL s'assure que celles-ci sont identiques à la précédente. Dans le cas d'une nouvelle livraison, et seulement dans ce cas, les conditions et durées de garantie reprennent du début. La garantie ne prendra en compte que les produits nouvellement fabriqués.
La garantie s'étend sur une durée de 24 mois à partir de la date de livraison au client.
D'autres applications de la garantie sont disponibles dans les chapitres §§ 377, 378 HGB.

2. KESSEL souligne le fait que l'usure du produit n'est pas considérée comme un défaut. Cela est aussi valable pour tout défaut qui résulterait d'un mauvais entretien du produit.

Etablie le 1er Janvier 2002

9. Certificat

KESSEL

Modèle _____

No. de fabrication / année _____

Poids / kg _____ Dimensions _____

Norme _____ No. du certificat _____

Volume du débourbeur / l _____

Volume du séparateur / l _____

Tampon de vérification _____ Matériel _____

(Accessoires) _____

Avant sa sortie de l'usine, l'étancheité et l'intégrité du séparateur à graisses ont été verifiées.

_____ _____

Date Nom du contrôleur, signature

10. Procès-verbal de remise

Type _____

Numéro de commande KESSEL _____

Date de production _____

Objet / _____
Opérateur travaillant sur le poste _____
Addresse _____
Téléphone / Fax _____

Planificateur _____
Addresse _____
Téléphone / Fax _____

Compagnie sanitaire _____
Addresse _____
Téléphone / Fax _____

No. commissionaire KESSEL _____
Titulaire de réception _____
Addresse _____
Téléphone / Fax _____

Opérateur travaillant sur le poste _____
Addresse _____
Téléphone / Fax _____

Chargé de reception _____

Remarques _____

La mise en service et le branchement ont été fait en présence du titulaire du droit de réception et de l'opérateur du poste de relevage.

_____
Lieu et date

Tout pour l’assainissement

- Clapets anti-refoulement, trappes de visite
- Siphons de sol en matière plastique et en fonte
- Postes de relevage, pompes, alarmes et boitiers de commande
- Systèmes de récupération et d’utilisation des eaux pluviales
- Separateurs à graisses et à hydrocarbures
- Regards visitables étanches Ø 400, 800 et 1000
- Réalisations sur mesure